



Compte-rendu Conseil Municipal du 20 02 2025

Absents/ Excusés: Mme Josette Verdeyme (procuration à M. Patrick Sage), Mme Joëlle Clédière (procuration à Mme Sylvie Boudrie), Mme Sabrina Pouget (procuration à M. Pierre Fourches) et Mme Laurence Mousnier (procuration à M. Charles Orlianges)

Secrétaire de séance : M. Leyris Jean-Michel

Ordre du jour :

1- **Approbation du compte rendu de la séance du 06 02 2025**

Unanimité

2- **Vote du budget principal**

Pour la section de fonctionnement, la présentation est faite à deux voix, Mme la maire présentant les propositions pour 2025 et M. Mazeaud rappelant les consommations budgétaires de 2024. La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 941 800€, avec une prévision de résultat de 210 750€.

Pour la section d'investissement, Mme la maire indique que l'objectif est de finir ce qui a été entrepris, et liste les différents projets et les montants associés. Pour les recettes, un emprunt de 120 000€ est prévu, correspondant au prix du terrain pour le centre de secours et aux aménagements correspondants.

Adopté à l'unanimité

3- **Vote du budget ALSH**

Mme la maire et M. Mazeaud adopte le même principe de présentation à 2 voix ; la section de fonctionnement s'équilibre à 79 702,82€. Il est prévu en investissement un reliquat de 9 985,49€.

Adopté à l'unanimité

4- **Vote du budget Lotissement les Grillons**

M. Mazeaud assure la présentation, et explique que le budget est constitué d'une part des écritures de stocks, et précise qu'il est prévu la vente de 3 lots cette année.

Adopté à l'unanimité.

5- **Créances éteintes budget principal**

Il est demandé de constater des créances éteintes pour 628,11€ (procédure de surendettement). Cela revient pour la commune à constater une charge.

Adopté à l'unanimité.

6- **Créances éteintes budget ALSH**

Il est demandé de constater des créances éteintes pour 17€^e (procédure de surendettement). Cela revient à constater une charge.

Adopté à l'unanimité.

7- Changement des portes du gymnase

Mme la maire rappelle le projet de changement des portes du gymnase et indique que des subventions peuvent être demandées, au titre de la DETR d'une part, et au conseil départemental dans le cadre du CTA d'autre part. Les travaux sont estimés à 12 000€ HT, avec un reste à charge pour la commune de 4 800€.

Adopté à l'unanimité.

8- Lancement procédure aliénation chemins ruraux

Il est proposé de lancer la procédure d'aliénation de 2 chemins ruraux, à la Maurie ; ces deux chemins ne sont plus utilisés par le public.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Mme la maire indique qu'elle a porté plainte à la gendarmerie pour des dégradations dans le bourg
- Mme la maire fait également le point sur l'avancée du dossier "casernes des pompiers », et indique que le bornage du terrain a eu lieu
- M. Orlianges fait un point sur le Conseil communautaire de la mi février ; diverses problématiques sont exposées, et notamment la difficulté pour monter le budget de l'agglo (les restes à réaliser sont très importants). Un point a également été fait sur l'avenir de la santé en Corrèze, avec notamment un appel aux communes qui seraient en capacité d'accueillir du personnel soignant dans de bonnes conditions